Envoyé en préfecture le 28/08/2018
Reçu en préfecture le 28/08/2018
Affiché le 28/08/2018
ID : 974-219740073-20180807-DL_070818_119-DE

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 7 AOUT 2018

Nombre de conseillers en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire
Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 10
Nombre de votants : 36

OBJET

Affaire n°2018-119

REMPLACEMENT DE POSTE VACANT

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil municipal a été faite le 30 juillet 2018 et affichée le 31 juillet 2018.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 23 AOUT 2018

LE MAIRE

COMMUNE DU PORT 97420 REUNION

Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi sept août, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Sergio Erapa 10ème adjoint.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1er adjoint, M. Bernard Robert 3ème adjoint, Mme Jasmine Béton 4ème adjointe, Mme Annie Mourgaye 5ème adjointe, Mme Annick Le Toullec 7ème adjointe, M. Armand Mouniata 9ème adjoint, M. Sergio Erapa 10ème adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 11ème adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean-Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, Mme Karine Mounien, Mme Dorisca Tiburce, Mme Karine Infante, M. Romuald Tanguy, M. Hary Auber, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot.

Absents représentés : Mme Cala M'Rhéhouri 6ème adjointe (par Mme Jasmine Béton 4ème adjointe), M. Jean-Claude Maillot 8ème adjoint (par Mme Annie Mourgaye 5ème adjointe), M. Alain Iafar (par M. Jean-Paul Babef), Mme Brigitte Laurestant (par Mme Sonia Bitaut), M. Jean-Hubert M'Simbona (par M. Jean-Bernard Gaillac), Mme Catherine Gossard (M. Sergio Erapa 10ème adjoint), Mme Bibi-Fatima Anli (par Mme Dorisca Tiburce), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec 7ème adjointe), Mme Mikaëla Latra (par M. Armand Mouniata 9ème adjoint), Mme Valérie Auber (par M. Patrick Jardinot).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Karine Infante à 17h11, Mme Mémouna Patel à 17h14.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): Mme Dalila Mahé 2ème adjointe, M. Ludovic Latra, M. Brandon Incana.

.....
.....

Envoyé en préfecture le 28/08/2018
Reçu en préfecture le 28/08/2018
Affiché le 28/08/2018
ID : 974-219740073-20180807-DL_070818_119-DE

Affaire n°2018-119

REMPLACEMENT DE POSTE VACANT - MODALITES DE MISE EN OEUVRE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2014-037 du 11 avril 2014 relative à la désignation des représentants au sein de la Commission d'Appel d'Offres (CAO),

Vu la délibération du Conseil municipal n°2014-047 du 6 mai 2014 relative à la désignation des représentants au sein de la commission d'ouverture des plis relative à la délégation de service public,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2014-049 du 6 mai 2014 relative à la désignation des représentants au sein de la commission « Finances – Affaires Générales »,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2014-059 du 6 mai 2014 relative à la désignation des représentants au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) à la communauté d'agglomération du TCO,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2014-070 du 6 mai 2014 relative à la désignation des représentants au sein des conseils d'écoles maternelles et primaires ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2014-088 du 3 juin 2014 relative à la désignation des représentants au sein de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2014-097 du 3 juin 2014 relative à la désignation des représentants au sein du Comité d'Hygiène et de Sécurité CHS ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2014-098 du 3 juin 2014 relative à la désignation des représentants au sein du Comité Technique Paritaire ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2014-104 du 1er juillet 2014 relative à la désignation des représentants au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs du TCO ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2015-063 du 2 juin 2015 relative à la désignation des représentants au sein du Conseil de discipline et de recours ;

Vu le rapport présenté en séance du 7 août 2018 relatif au remplacement d'un membre du Conseil municipal au sein des diverses instances ;

Considérant la démission de Mme Dalila Mahé de son poste de 2ème adjointe au Maire chargée des « Finances et de la Vie associative » de la Commune de Le Port

Envoyé en préfecture le 28/08/2018
Reçu en préfecture le 28/08/2018
Affiché le 28/08/2018
ID : 974-219740073-20180807-DL_070818_119-DE

Considérant le courrier de La Préfecture de la Réunion du 16 juillet 2018 approuvant la démission de celle-ci ;

Après avoir délibéré,

DECIDE

A la majorité (5 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot, Mme Sabine Le Toullec, Mme Firose Gador, Mme Karine Infante),

Article 1 : d'arrêter le nombre d'adjoints à 10 ;
Article 2 : d'acter que les adjoints positionnés aux rangs 3 à 11 montent d'un rang ;
Article 3 : de prendre acte du nouveau tableau des adjoints ci-après ;

ADJOINT	Prénom Nom
1er	Fayzal Ahmed VALI
2ème	Bernard ROBERT
3ème	Jasmine BETON
4ème	Annie MOURGAYE
5ème	Cala M'REHOURI
6ème	Annick Le TOULLEC
7ème	Jean Claude MAILLOT
8ème	Armand MOUNIATA
9ème	Sergio ERAPA
10ème	Wilfrid CERVEAUX

Article 4 : à l'unanimité, de procéder au vote à main levée pour l'ensemble des votes relatifs à cette affaire.

***

Commission d'Appel d'Offres (CAO) - membre titulaire
M. Patrick Jardinot propose sa candidature.
M. le Maire propose la candidature de Mme Jasmine Béton en qualité de membre titulaire et M. Romuald Tanguy en qualité de membre suppléant.

Nombre de votants : 36
Mme Jasmine Béton et M. Romuald Tanguy élus à 31 voies.

Article 5 : désigne Mme Jasmine Béton en qualité de membre titulaire et M. Romuald Tanguy en qualité de membre suppléant au sein de la CAO.

***

Commission d'ouverture des plis relative à la délégation de service public (membre titulaire)
M. Patrick Jardinot propose sa candidature.
M. le Maire propose la candidature de Mme Jasmine Béton en qualité de membre titulaire et M. Romuald Tanguy en qualité de membre suppléant.

Envoyé en préfecture le 28/08/2018
Reçu en préfecture le 28/08/2018
Affiché le 28/08/2018
ID : 974-219740073-20180807-DL_070818_119-DE

Nombre de votants : 36
Mme Jasmine Béton et M. Romuald Tanguy élus à 31 voies.

Article 6 : désigne Mme Jasmine Béton en qualité de membre titulaire et M. Romuald Tanguy en qualité de membre suppléant pour siéger au sein de la Commission d'ouverture des plis relative à la délégation de service public.

***

Commission « Finances – Affaires Générales »
M. Patrick Jardinot propose sa candidature.
M. le Maire propose la candidature de M. Armand Mouniata.

Nombre de votants : 36
M. Armand Mouniata élu à 32 voies.

Article 7 : désigne M. Armand Mouniata pour siéger au sein de la commission « Finances et Affaires générales ».

***

Commission des Charges transférées à la communauté d'agglomération du TCO (CLECT) (membre titulaire)
M. Patrick Jardinot propose sa candidature.
M. le Maire propose la candidature de Mme Jasmine Béton.

Nombre de votants : 36
Mme Jasmine Béton élue à 31 voies.

Article 8 : désigne Mme Jasmine Béton membre titulaire au sein de la Commission des Charges transférées à la communauté d'agglomération du TCO.

***

Conseils d'écoles maternelles et Primaires

- ***Maternelle Ariste Bolon (membre titulaire)***
  Mme Valérie Auber propose sa candidature.
  M. le Maire propose la candidature de Mme Annick Le Toullec.
  Nombre de votants : 36
  Mme Annick Le Toullec élue à 35 voies.

  Article 9 : désigne Mme Annick Le Toullec membre titulaire pour siéger au sein du conseil d'école Ariste Bolon Maternelle.

- ***Élémentaire Ariste Bolon (membre suppléante)***
  M. Patrick Jardinot propose sa candidature.
  M. le Maire propose la candidature de Mme Annick Le Toullec.

Envoyé en préfecture le 28/08/2018
Reçu en préfecture le 28/08/2018
Affiché le 28/08/2018
ID : 974-219740073-20180807-DL_070818_119-DE

Nombre de votants : 36
Mme Annick Le Toullec élue à 33 voies.

Article 10 : désigne Mme Annick Le Toullec membre titulaire pour siéger au sein du conseil d'école Ariste Bolon Elémentaire.

***

Conseil d'administration des collèges et lycées

- Collège Edmond Albius (membre titulaire)
- Lycée Léon de Lépervanche (membre suppléant)

Mme Mourgaye souligne que par la délibération du Conseil municipal n° 2015-034 du 7 avril 2015 relative à la modification de la composition du Conseil d'administration des établissements publics Locaux d'enseignement, le représentant de la ville est passé de 2 à 1, il n'est donc pas nécessaire de désigner un nouveau représentant dans cette instance.

***

Commission Communale des Impôts Directs (CCID) - Taxe d'Habitation (membre suppléant)

M. Patrick Jardinot propose sa candidature.
M. le Maire propose la candidature de M. Armand Mouniata.

Nombre de votants : 36
M. Armand Mouniata élu à 33 voies.

Article 11 : désigne M. Armand Mouniata membre suppléant pour siéger au sein de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

***

Comité d'Hygiène et de Sécurité CHS - (membre titulaire)

M. Patrick Jardinot propose sa candidature.
M. le Maire propose la candidature de M. Wilfrid Cerveaux.

Nombre de votants : 36
M. Wilfrid Cerveaux élu à 34 voies.

Article 12 : désigne M. Wilfrid Cerveaux membre titulaire pour siéger au sein du Comité d'Hygiène et de Sécurité.

***

Comité Technique Paritaire (membre titulaire)

M. Patrick Jardinot propose sa candidature.
M. le Maire propose la candidature de Mme Jasmine Béton en qualité de membre titulaire et M. Fayzal Ahmed Vali en qualité de membre suppléant.

Envoyé en préfecture le 28/08/2018
Reçu en préfecture le 28/08/2018
Affiché le 28/08/2018
ID : 974-219740073-20180807-DL_070818_119-DE

Nombre de votants : 36
Mme Jasmine Béton et M. Fayzal Ahmed Vali élus à 31 voies.

Article 13 : désigne Mme Jasmine Béton en qualité de membre titulaire et M. Fayzal Ahmed Vali en qualité de membre suppléant pour siéger au sein du Comité Technique Paritaire.

***

Commission Intercommunale des Impôts Directs du TCO (membre suppléant)
M. Patrick Jardinot propose sa candidature.
M. le Maire propose la candidature de M. Fayzal Ahmed Vali.

Nombre de votants : 36
M. Fayzal Ahmed Vali élu à 31 voies.

Article 14 : désigne M. Fayzal Ahmed Vali membre suppléant pour siéger au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs du TCO.

***

Conseil de discipline et de recours
M. Patrick Jardinot propose sa candidature.
M. le Maire propose sa candidature.

Nombre de votants : 36
M. Olivier Hoarau élu à 31 voies.

Article 15 : désigne M. Olivier Hoarau pour siéger au sein du conseil de discipline et de recours.

Article 16 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les documents correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE

Olivier HOARAU

COMMUNE DU PORT 97420 REUNION